

Chers amis,

Je vous invite à bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale** de notre Association, qui aura lieu :

Jeudi 20 juin 2019, à partir de 19 h 30
Au club-house des Berges de Seine - 4 rue Jean Walter -

L'ordre du jour de la réunion portera sur les points suivants :

- rapport moral du Président,
- rapport d'activité sportive,
- rapport financier,
- élection pour le renouvellement de 2 membres du Comité Directeur (*)
- questions diverses.

Un cocktail clôturera cette réunion.

En souhaitant vivement votre présence, je vous prie de croire, chers amis, à l'assurance de mes sentiments sportifs et dévoués.

(*) : les candidatures à l'élection devront parvenir par écrit au secrétariat du club avant le Lundi 17 juin 2019.

Extrait des statuts du CS Clichy Tennis :

Article 9 : « L'Association est dirigée par un comité directeur composé d'au moins trois (3) membres à 7 membres au plus, élus par l'assemblée générale. Peuvent faire acte de candidature : les adhérents âgés de 18 ans révolus et comptant plus de 12 mois de présence à l'association....

Les membres du Comité Directeur sont bénévoles.

Le Comité Directeur élit, pour 2 ans, parmi ses membres : le président de l'association, un ou deux vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier..... »

Jean-Claude AZIEAU
Président du CS Clichy Tennis